



Le Locle

Urbanisme horloger inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Communiqué de presse

Conseil communal

Gratuité du parking de la piscine du Locle pour les détenteurs de macarons chaux-de-fonniers

Avec le retour de l'été annoncé pour cette semaine, le Conseil communal de la Ville du Locle a pris la décision d'offrir la gratuité du parking de la piscine aux détenteurs du macaron chaux-de-fonnier.

Comme annoncé, la piscine de La Chaux-de-Fonds a dû fermer ses portes de façon anticipée en raison des dégâts occasionnés par la tempête du 24 juillet dernier. Les autorités de la Mère Commune ont donc décidé de donner la possibilité aux détenteurs du macaron chaux-de-fonnier de pouvoir se parquer gratuitement sur le parking de la piscine du Locle, et ce jusqu'à la fermeture de celle-ci, soit le dimanche 10 septembre à 17h. Rappelons également que les abonnements sont valables, comme chaque année, dans les deux villes, de même que les cartes vacances pour les jeunes.

D'autre part, il n'est pas inutile de rappeler l'aide active que la Ville du Locle, par son service de la voirie, offre à sa voisine. Personnel et divers véhicules et machines sont mis à disposition de La Chaux-de-Fonds et continueront de l'être aussi longtemps que nécessaire.

Et, histoire de panser quelques plaies, mentionnons que la Ville du Locle a reçu plusieurs messages de soutien à la population suite aux dégâts occasionnés, entre autre de la part de la ville jumelée de Gérardmer.

Le Locle, le 7 août 2023

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.

Bureau promotionnel et culturel de la Ville du Locle
Hôtel de Ville 2400 Le Locle
Tél. 0041 32 933 84 14 0041 79 213 36 39
www.lelocle.ch bernard.vaucher@ne.ch

Le Locle
Qualité de vie